

Sortie du 24 Octobre 2013 à Rennes

Le Palais du Parlement de Bretagne

C'est par un temps clément que vingt-deux amis se sont retrouvés en matinée à l'office du tourisme pour une visite guidée et commentée.



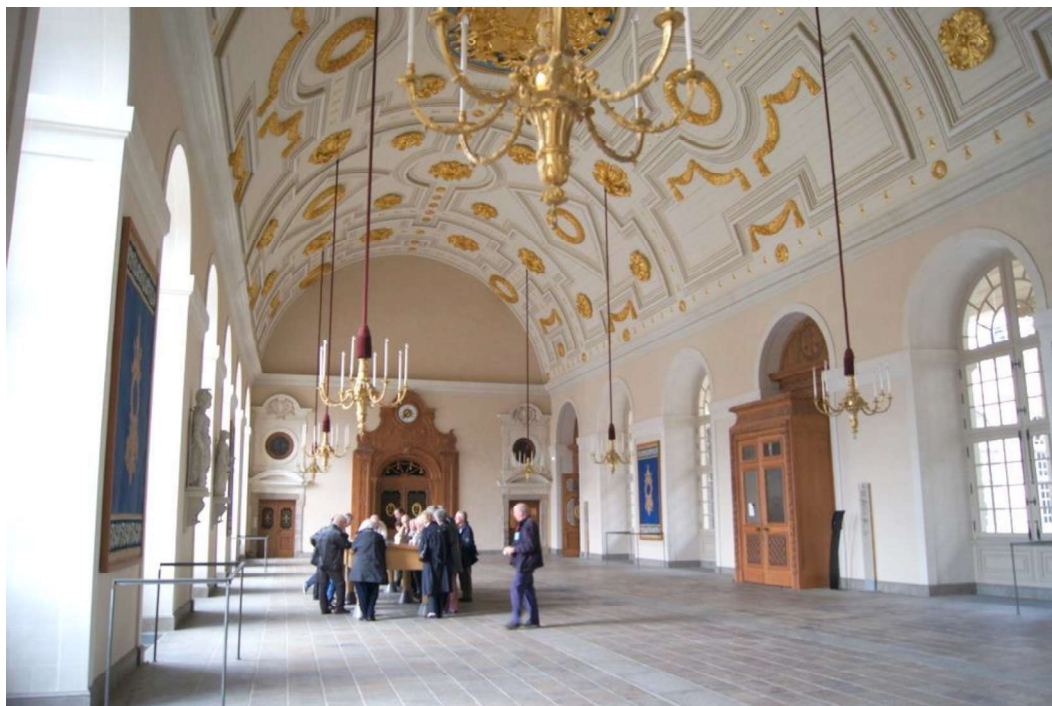
Edifice majeur du patrimoine rennais, le Palais du Parlement révèle une page unique de l'art pictural du XVII^e siècle français et de l'histoire de la Bretagne qu'il symbolise.

Les grands artistes parisiens ont paré cette Cour de Justice souveraine de somptueux plafonds à la française, de boiseries sculptées et dorées, de toiles allégoriques. L'incendie de 1994 a suscité un traumatisme chez les Bretons heureusement réparé par une restauration exemplaire et la réouverture de l'édifice à la visite dès 1999.

Le **palais du parlement de Bretagne**, souvent appelé simplement le **parlement de Bretagne**, est un bâtiment d'architecture classique construit au XVII^e siècle situé à Rennes, en Ille et Vilaine, et qui fut le siège du parlement de Bretagne de sa construction jusqu'à sa dissolution par la Révolution française en février 1790, en dehors de son « exil » à Vannes de 1675 à 1689.



L'édifice devient la cour d'appel de Rennes en 1804. Ce monument a été entièrement restauré après l'incendie du 5 février 1994, conséquence d'un incident lié aux violentes manifestations de marins-pêcheurs.



Dans des locaux adaptés aux exigences du XXI^e siècle la cour d'appel de Rennes a pu reprendre l'activité qu'elle y déployait depuis près de deux siècles. L'ensemble des autres juridictions a rejoint la cité

judiciaire à l'architecture très contemporaine, inaugurée en 1983 dans le quartier de la Tour-d'Auvergne, ou d'autres bâtiments encore.

Histoire de l'incendie de 1994

En 1994, la baisse des prix du poisson, la dégradation des ventes et la concurrence des autres pays européens entraînent une crise des marins-pêcheurs bretons. À l'occasion de la visite du premier ministre Edouard Balladur, cinq mille personnes se déplacent à Rennes le 4 février 1994 et se trouvent bloquées devant la préfecture par les CRS. La manifestation dégénère en émeute lors de l'entrée dans le centre-ville : des pavés sont lancés, plusieurs vitrines de magasins sont brisées et de violentes confrontations avec les forces de l'ordre s'engagent. Néanmoins, la soirée voit les événements se calmer.

Plusieurs fusées de détresse sont lancées à proximité du palais peu avant la fin de la manifestation.

L'une d'entre elles brise une ardoise et se retrouve dans la charpente. La journée se termine, les manifestants se dispersent ; la ville de Rennes pense pouvoir enfin retrouver sa quiétude. Durant toute la soirée et une partie de la nuit, les fusées tombées sur le toit du Palais couvent sans attirer l'attention. L'alarme à incendie se déclenchera à plusieurs reprises, mais le gardien prend la décision à chaque déclenchement d'annuler l'alerte pensant qu'elle est trop sensible et qu'elle ne se déclenche qu'à cause du vent, et n'alerte pas les autorités compétentes. Ce sont les passants qui préviennent les pompiers : deux appels successifs à 0h29 et 0h30 signalent l'incendie, suivi d'un appel de la police.

« Le toit du Parlement est en feu... Il y a plusieurs points de feu sous les ardoises. On entend les crépitements du bas de la place. »

— Deuxième appel enregistré par les pompiers à minuit trente le 5 février 1994.

À 0h34, vingt pompiers arrivent sur place, mais le crépitements se transforme vite en brasier. Bientôt, toute la toiture du Palais s'embrase ! Devant l'importance de l'incendie le chef de garde décide de demander des renforts immédiats et à faire appel à l'officier de permanence. La majeure partie des pompiers de garde du district de Rennes se déplace sur les lieux, et trente minutes après le signalement de l'incendie, cinquante-deux hommes sont sur place.

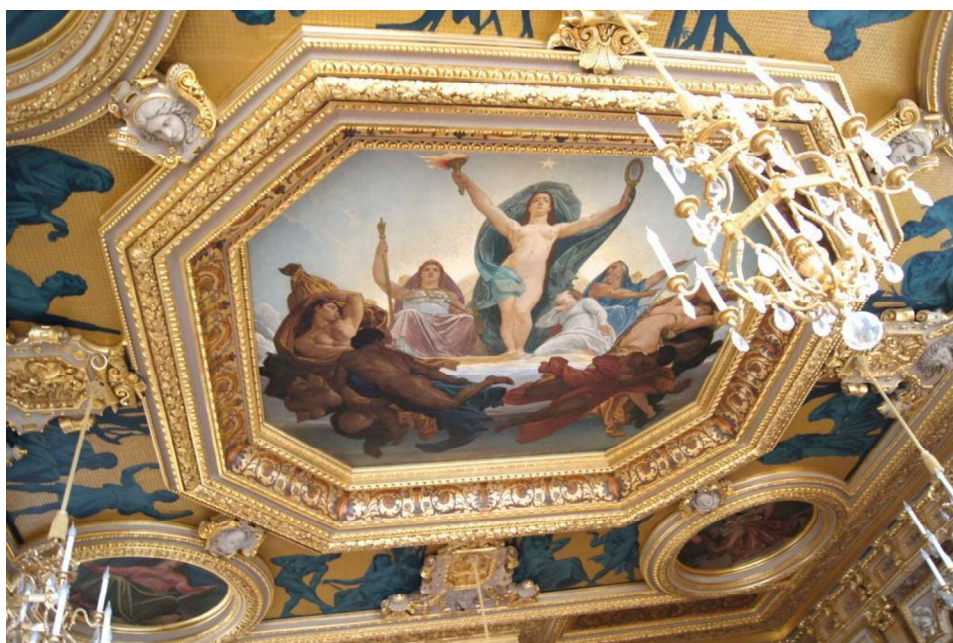
L'incendie est attisé par un fort vent d'ouest et se propage rapidement dans toute la toiture. À 0h40, l'ensemble des combles est embrasé, et les flammes risquent de se propager aux

bâtiments voisins : six personnes habitant à proximité sont évacuées. Le réseau d'eau de la ville étant insuffisant pour alimenter les lances à incendie des tuyaux sont déroulés pour pomper l'eau dans la Vilaine.

La totalité des moyens du district de Rennes est alors engagée, et des sapeurs-pompiers de tout le département d'Ille et Vilaine viennent prêter main forte aux équipes déjà en intervention : à 2h00 du matin, on compte sur place plus de cent cinquante sapeurs-pompiers et seize engins. Après avoir lutté à l'extérieur et autour du palais, les pompiers progressent à l'intérieur du brasier avec cinq lances, épaulés par une grande échelle à l'extérieur. À 2h12, le feu est éteint. À 3h00, il ne reste plus

que les murs de pierre : la toiture s'est effondrée sur le premier étage. Deux pompiers sont blessés lors de l'effondrement d'un plafond.

Tandis que l'incendie ravage la charpente, une étroite collaboration entre les sapeurs-pompiers, les architectes des bâtiments de France et le service des monuments historiques est entreprise afin de sauver le mobilier et les tapisseries du palais. Alain-Charles Perrot, architecte en chef des Monuments Historiques, désigne en urgence quelles sont les oeuvres d'art à sauver dès que la maîtrise de l'incendie permit d'entrer dans l'édifice. L'accent est mis sur la protection de la Grand'Chambre, la pièce du palais la plus ouvragée, avec la brumisation des tapisseries par les pompiers.



Un poste de commandement situé sur la rue Hoche réunit tous les acteurs ainsi que des documentalistes et des agents de la Direction régionale des Affaires culturelles et du musée des beaux arts de Rennes avec le soutien de Monsieur Christian Coüasnon, fils du précédent Architecte des Bâtiments de France (Monsieur Henry Coüasnon), spécialiste en architecture en bâtiment, afin d'organiser le sauvetage : tous les éléments sauvés, des tableaux jusqu'aux dossiers de la correctionnelle sont étiquetés et classés. La mairie de Rennes est elle aussi actrice du sauvetage : une fois l'incendie définitivement maîtrisé, une soixantaine d'agents des services municipaux participent à l'évacuation des oeuvres du palais. La ville fournit également du matériel (camions, conteneurs, casques...) et les locaux de stockage. L'armée et plusieurs entreprises du bâtiment assistent les différentes équipes pour déblayer et sécuriser le bâtiment : outre les dégâts sur le mobilier, la structure entière du palais est déstabilisée. La plus grande partie des tapisseries et des oeuvres d'art a pu être sauvée.



L'incendie du 5 février 1994 et la restauration qui a suivi ont eu un impact positif sur la fréquentation du palais du parlement de Bretagne. En effet, avant l'incendie, ce monument était très peu visité et ne suscitait guère l'intérêt : la principale raison est

qu'il n'était pas ouvert à la visite, notamment à cause de ses fonctions de cour de justice. L'intérêt pour le palais naît dans l'émoi de la disparition de ce patrimoine, littéralement parti en fumée. L'édifice passe ainsi de l'indifférence générale au monument d'importance primordiale aux yeux des institutions locales et nationales qui vont passer du silence à une forte communication et médiatisation.





Après cette belle visite il nous reste à rejoindre la brasserie la Taverne de la Marine ou nous partageons un excellent repas mais surtout beaucoup d'échanges de retrouvailles, de plaisir.. La dernière question, à quand le futur rendez-vous, où irons nous ? Jeanine envisage une nouvelle version du repas breton au mois d'avril,

Pour le mois de Juin de même, plusieurs pistes sont à l'étude, nous allons sortir après Nantes et Rennes des grandes villes, Je recherche une activité ou une visite originale toujours associée à un bon restaurant, la démarche n'est pas facile à cette époque car nous ne sommes plus en période touristique et les intervenants sont souvent en sommeil.

Donc à bientôt pour une prochaine rencontre je ne vous oublie pas.

Merci à tous pour votre présence et votre aide dans mes recherches.

Je compte sur vous.

Jean-Paul